

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 09/04/2014

N° 18289-14

MATERIAU PRESENTE PAR : PORCHER INDUSTRIES
75, route Départementale 1085
38300 BADINIÈRES
FRANCE

REFERENCE COMMERCIALE : 03772PT669

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% verre ignifugé
Masse surfacique : 435 à 450 g /m²
Epaisseur : 0,4 mm
Coloris présenté : Blanc, gris, noir

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique et essai de détermination
du pouvoir calorifique

CLASSEMENT :

M0

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 18289-14 du 09/04/2014
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de
produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi
du 3 juin 1994.

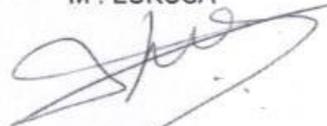
Au Bouchet, le 09/04/2014

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
H. BARBIER



Responsable de l'essai

M. LUKUSA



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de
classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.